

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 39

Artikel: E.D. pour E.R.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— C'est bien la bise, dit le rouge; ça va nous sécher en dedans et en dehors.

8 heures. — Ils ont pris la pelle et la pioche. Le rouge crache dans ses mains.

LE BRUN. — Dis donc!

LE ROUGE. — Quoi?

LE BRUN. — J'aimerais bien voir un poo de mé (un port de mer).

LE ROUGE. — Un quoi?

LE BRUN. — Un poo de mé.

LE ROUGE. — Je connais un gaillard qui a ça vu, c'est un Blanc des Râpes.

LE BRUN. — Ça doit être une affaire de sorte, voir trafiquer ces gros navires comme les liquettes dans le poo d'Ouchy!

LE ROUGE. — Pou sûr.

8 ½ heures. — Le chemin est creusé de vingt centimètres sur l'espace d'un mètre carré.

LE BRUN. — Dis donc!

LE ROUGE. — Quoi?

LE BRUN. — C'est-y pas bientôt l'heure?

LE ROUGE. — S'on veut.

LE BRUN. — Cet air de bise c'est comme si elle était salée. Je pèle de soif depuis ce bon matin.

LE ROUGE. — C'est comme moi.

LE BRUN. — Où va-t-on, à l'Avenir ou au Pont?

LE ROUGE. — Allons à l'Avenir, c'est plus proche.

Ils partent.

9 ½ heures. — La pelle et la pioche se remettent tout doucement à l'œuvre.

LE ROUGE. — Dis!

LE BRUN. — Quoi?

LE ROUGE. — As-tu revu Sami?

LE BRUN. — Hein?

LE ROUGE. — Si tu as revu Sami?

LE BRUN. — Tiel Sami?

LE ROUGE. — Sami, pardi!

LE BRUN. — Sami de Derrière les Cheneaux?

LE ROUGE. — Oué.

LE BRUN. — Non, j'y dis plus rien.

LE ROUGE. — Pourquoi que tu y dis plus rien?

LE BRUN. — De quoi?

LE ROUGE. — Pourquoi que tu y dis plus rien? que je te demande.

LE BRUN. — J'y dis plus rien, parce qu'y me dit plus rien. Y dit plus rien à personne.

10 heures. — Un passant s'arrête devant les deux hommes et regarde dans le fossé. La pioche et la pelle s'immobilisent de leur côté et contemplant le passant. Celui-ci fait un brin de causette et offre un grandson aux ouvriers.

LE BRUN, en prenant le cigare. — On vous remercie bien, monsieur; mais on n'a pas le temps de fumer en travaillant. Avec votre permission, on va ça fourrer dans la poche. Ça sera pou les quatre heures, quand on nous apportera notre bouteille.

Ces petites scènes sont authentiques. Elles se sont passées, avons-nous besoin de l'ajouter, bien longtemps avant que les ouvriers de la commune portassent la casquette à l'écusson rouge et blanc. Depuis qu'ils en sont coiffés, on ne peut plus les arracher à leur travail; elle leur coupe la soif. C'est tout bénéfique, et pour les hommes et pour la ville.

V. F.

E. D. pour E. R.

Ce n'est pas des initiales E. D., mais bien des initiales E. R., c'est-à-dire Eugène Rambert, que devait être signée la pièce de vers publiée dans notre avant-dernier numéro. Ce morceau, d'une inspiration si délicate et si originale, est en effet emprunté à l'œuvre de notre grand écrivain, au volume intitulé: POÉSIES (F. Rouge, libraire-éditeur).

Quelques erreurs, dans la reproduction, nous ont malheureusement échappé. Il nous serait difficile de les rectifier sans redonner en entier le morceau. Nous préférons renvoyer nos lecteurs à la source même, c'est-à-dire au volume. Mais qu'ils prennent bien garde, une fois qu'ils y auront mis le nez, il leur sera difficile de résister au désir de lire tout le livre.

De la Commission d'école d'une de nos petites communes fait partie un jeune propriétaire, revenu depuis quelques mois seulement de l'étranger.

Parce qu'« il est sorti », il a de lui-même une très haute opinion et croit tout savoir.

L'instituteur du village, lui, est un bon vieux, depuis trente ans dans l'enseignement et qui ne peut se résigner à prendre une retraite bien méritée.

L'autre jour, la Commission vint visiter l'école.

A l'entrée de ces messieurs, l'instituteur interrogeait un élève sur la ponctuation.

— Mais, monsieur l'instituteur, fait en goguenardant le jeune important, comment, vous en êtes encore là! Il y a longtemps qu'on ne s'occupe plus des virgules. Ne le savez-vous donc pas?

Puis, se tournant vers un de ses collègues de la Commission, il lui dit à demi-voix: « Quand donc nous débarrassera-t-on de ce vieil âne? »

Le vieux régent a entendu la remarque, mais il ne s'émeut point. Il appelle un second élève au tableau noir et lui fait écrire cette phrase: « M. R... dit que l'instituteur est un âne. »

Quand l'élève eut écrit: « Maintenant, lui dit le maître, mettez une virgule après M. R... et après instituteur et supprimez le « que ». L'enfant obéit.

Alors, continuant de s'adresser à ses élèves, il ajouta: « Vous voyez, mes amis, le rôle important que les virgules jouent dans la phrase. »

Les élèves, dit-on, ne furent pas seuls à s'en convaincre.

Le musée de tante Caton.

Il y avait quelques semaines à peine qu'on avait rendu les derniers devoirs à la dévouée mortelle de la tante Caton, et déjà la loi, profanant le silence de la demeure, venait inventorier le mobilier suranné, objet des soins et des tendresses de la vieille célibataire.

On l'avait connue comme femme soigneuse et économe et surtout conservatrice, trois qualités prisées des héritiers comme des anti-quaies.

A défaut des premiers qui n'existaient pas dans le cas particulier, l'ombre de la tante Caton dut frémir d'indignation à la vue du fils d'Israël accompagnant les envoyés de Thémis, lequel maniait, sondait, soupesait, meubles et brimborions, puis les rejetait d'un geste dédaigneux.

Et sans doute que l'ombre se fût apaisée en constatant la considération avec laquelle l'auteur de ces lignes traitait des choses démodées et d'autres devenues hors d'usage, car elles avaient une fin toute indiquée dans le musée de la commune, encore à l'état de formation.

Et d'abord, dans la vaste cuisine, il y avait à convoiter le grand dressoir, garni d'une vaisselle antique, grands, moyens et petits plats d'une terre à grain grossier, aux dessins naïfs dans leurs couleurs criardes; bref, un service de diner dont aucune pièce ne manquait, pas même la grande soupière ovale aux anses et au couvercle en forme de lézard.

A côté du dressoir, un long bahut style renaissance, avec ses moulures fouillées et ses serrures rouillées; il contenait des vêtements d'hommes et de femmes de quoi divertir les

acteurs de charades, et exhalait une forte odeur de camphre.

Laisant de côté la batterie de cuisine, restreinte aux goûts de sobriété de son dernier propriétaire, et même le digne coquemar déjà conscient de la valeur qu'il acquiert à mesure qu'il devient inutile, il nous tardait de monter à la chambre à serrer, soupçonnée de renfermer des trésors.

Ah! oui, certes, un vrai musée que cette pièce ouvrant sur le grenier!

Là, toute une époque semblait dormir pour toujours sous la couche de poussière et de toiles d'araignée, et dans cette odeur propre aux très vieilles choses, qui vous met comme un frisson dans l'âme.

Dernier arrivant, sans doute, dans cette nécropole, voici en entrant et près de la porte le rouet avec sa quenouille à moitié finie et son accolyte obligé, le grand dévidoir juché sur son piédestal fruste, une caisse carrée à tiroir rempli de pelotons de fil.

Plus loin, voici le moine, le moine à chauffer les lits et dont le singulier nom donna lieu à tant d'histoires plaisantes. Pour le non initié à l'usage de cet engin, comment s'imaginer que cette volumineuse machine, ressemblant à deux traîneaux appuyés l'un contre l'autre, se plaçait entre les draps du lit après qu'on avait déposé, sur le plancher inférieur, une chauffe-rette remplie de braise allumée.

Tante Caton était, à n'en pas douter, imbuée de l'esprit de classification, car, au-dessus du moine, et suspendu à la paroi, s'étalait le chauffe-lit en cuivre au long manche et au couvercle percé de trous, tandis que, tout auprès, une série d'objets rappelait les cas de maladie, et aussi le nom de Molière. Et tout cela disait bien haut que la tante Caton était le dernier survivant d'une bonne maison. Ce que vint confirmer d'ailleurs la vue d'un vieux cadre enserrant une peinture sur fond jauni et qui représentait deux lions debout soutenant un écusson barré de deux couleurs et portant une devise latine, puis, au bas, l'indication *Arma-Rivoire* du nom de famille de la défunte. Un blason! ça ne se voit plus guère!

Puis c'étaient des caisses, et encore des caisses, les unes ouvertes, contenant de vieilles chaussures, de vieilles ferrailles, les autres, au couvercle fermé, renfermant du linge de toile bise à peine usagé, des écheveaux de fil qui attendaient depuis des années le tisserand; sur ces caisses, des piles d'almanacs, le *Messager boiteux de Berne et Vevey*, des liasses de *Gazette de Lausanne*, dûment étiquetées, année après année.

Puis suspendus au plafond, de volumineux sacs de toile contenant d'énormes pelotons de bandelettes d'étoffe, assemblées au cours des années, et qui, destinées au tissage, seraient converties en des tapis de plancher, inusables, sinon élégants.

Sur les rayons, une collection de lampes hors d'usage, depuis la lampe de Carcel pour le salon jusqu'à l'humble craisu de cuisine, falots d'écurie, falots de soirée, falots de gala, à quatre chandelles enjolivées de collerettes de papier rose fané, vieux moulins à café, vieux grilloirs à café, poupées à tête de bois et sans tête, broches à rôtir, poissonnières de toutes dimensions, pyramides de paillassons à miel, luges ou ferons n'ayant plus de couleur, patins avec leur agencement compliqué de courroies, trappes à rats et à souris, chandeliers plaqués avec leurs manchettes reposant sur leur petit plateau, jeu de quilles au complet et oh, presque un sacrilège, deux exemplaires des psaumes de David, à la couverture de cuir noir jauni et aux crochets d'argent noirci, des psaumes à quatre parties, écrites dans des clefs différentes, rareté qui dans vingt ans sera introuvable.